



Assemblée générale

Distr. limitée
7 décembre 2001

Original: français

Cinquante-sixième session

Point 21 g) de l'ordre du jour

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales et autres :
coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et la Communauté économique des États d'Afrique centrale**

**Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire,
Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad :
projet de résolution révisé**

**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et la Communauté économique des États d'Afrique centrale**

Additif

Ajouter les pays dont les noms suivent à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande,
Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, République démocratique du Congo,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède**

